

Les Enfants du Patrimoine

Liste des élèves 2019-2020

À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVANT LA 1ÈRE SÉANCE D'ATELIER accompagnée des autorisations de droit à l'image à charlotte.rogic@mgi-paris.org ou par voie postale à la Maison du geste et l'image : 42 rue Saint-Denis, 75001 Paris.
En l'absence d'autorisations, les travaux réalisés par votre groupe ne pourront être diffusés.

Établissement : École Collège Lycée Autre

Classe(s) :

Professeur.e(s) :

À COMPLÉTER OU À JOINDRE SUR PAPIER LIBRE

	NOM / PRÉNOM	cochez la mention utile
1		F M
2		F M
3		F M
4		F M
5		F M
6		F M
7		F M
8		F M
9		F M
10		F M
11		F M
12		F M
13		F M
14		F M
15		F M
16		F M
17		F M

	NOM / PRÉNOM	cochez la mention utile
18		F M
19		F M
20		F M
21		F M
22		F M
23		F M
24		F M
25		F M
26		F M
27		F M
28		F M
29		F M
30		F M
31		F M
32		F M
33		F M
34		F M



AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDÉOS

Année scolaire 2019-2020 – **Élève mineur.e**

Dans le cadre de la manifestation culturelle Les Enfants du Patrimoine, votre enfant participe à un atelier artistique de la Maison du geste et de l'image encadré par :

Mme, M. (*nom du professeur*)
professeur.e à l'école / au collège / lycée / autre (*précisez*)

Au cours de cet atelier, votre enfant est susceptible d'être filmé.e et/ou pris.e en photo. Ces images peuvent apparaître dans le cadre de captations, de présentations ou de diffusions à caractère pédagogique. L'utilisation de ces images est conditionnée à l'accord d'un.e représentant.e légal.e.

Je, soussigné.e Mme, M. (*nom et prénom d'un.e représentant.e légal.e*) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Dépositaire de l'autorité parentale sur (*nom et prénom de l'élève*) :

Scolarisé.e en classe de :

ACCEPTÉ ET AUTORISÉ *

- que mon enfant soit filmé.e et/ou photographié.e dans le cadre de l'atelier susmentionné ;
- la diffusion par **la Maison du geste et de l'image, les structures culturelles partenaires, la Mairie de Paris et le(s) artiste(s) intervenant.e(s)** des images réalisées sous toutes formes et tous supports et notamment par voie : d'expositions, de projections publiques, Informatique (sites internet d'intérêt public : collectivités, associations, institutions), de communication (plaquettes, blog, lettre d'information électronique, etc.), de presse (magazine, plaquettes d'information etc....) ;

Cette autorisation exclut toute diffusion à caractère commercial et autre que scolaire, périscolaire et extrascolaire.

La Maison du geste et de l'image (Mgi) est une association de loi 1901 à but non lucratif. Les manifestations et diffusions publiques qu'elle organise sont gratuites, les projets réalisés par les élèves ne donnent lieu à aucune exploitation commerciale. La Mgi intervient en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Fait à, le Signature(s) du ou des représentants légaux*

La Maison du geste et de l'image se réserve le droit de conserver dans ses archives les images représentant votre enfant et de les prêter en vue de leur parution, à toutes autres diffusions (presse, éditions, sites internet ...) en rapport avec les activités proposées par la Mgi, les structures culturelles partenaires et la Ville de Paris. La présente autorisation est valable pour une durée indéterminée. Elle pourra être révoquée à tout moment, à la demande des parents par courrier à l'attention de la Maison du geste et de l'image : 42 rue Saint-Denis, 75001 Paris.

* En cas de refus, merci de bien vouloir **joindre une photo de votre enfant** au formulaire afin que nous puissions retirer les images dans lesquelles il/elle apparaît.